

# La problématique de l'interculturalité dans la construction d'une offre de tourisme équitable: plaidoyer pour une voie métisse

Bernard Schéou

## ▶ To cite this version:

Bernard Schéou. La problématique de l'interculturalité dans la construction d'une offre de tourisme équitable: plaidoyer pour une voie métisse. Deuxièmes Rendez-vous Champlain sur le tourisme, Ecole supérieure de commerce de la Rochelle; ESTHUA, Université d'Angers; CIFORT, Université du Québec à Montréal, Jun 2008, Québec, Canada. hal-03437980

HAL Id: hal-03437980

https://hal.science/hal-03437980

Submitted on 20 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La problématique de l'interculturalité dans la construction d'une offre de tourisme équitable : plaidoyer pour une voie métisse.

Bernard Schéou

Maître de Conférences à l'Université de Perpignan

Président de l'association de tourisme équitable « Tourisme et Développement Solidaires »

bscheou@univ-perp.fr

#### Résumé:

Le tourisme équitable est envisagé par les opérateurs touristiques qui s'en réclament comme un outil de développement des populations les plus marginalisées. Dans sa forme la plus courante, cette activité repose sur la construction de relations particulières entre deux partenaires principaux, l'un situé dans le pays émetteur et l'autre dans la destination. Au moment où l'association pionnière de tourisme équitable « Tourisme et Développement Solidaires » fête son dixième anniversaire et où elle se prépare à étendre ses activités sur un nouveau continent, l'Amérique Latine, il nous paraît opportun de questionner la manière dont s'établit cette construction conjointe et quels sont les éventuels points de désaccord, propres à toute aventure humaine. Comment y répondre ? En insistant sur la dimension participative comme tendrait à nous y engager l'importante quantité de publications qui conditionnent le succès de tout projet à la participation des communautés concernées ? Ne devons-nous pas plutôt envisager ces points de désaccords comme les révélateurs d'une incompréhension accentuée par la situation d'interculturalité ? L'explication interculturelle n'est jamais la première envisagée car elle reste, par définition, hors de portée des acteurs impliqués. De plus, retenir ce cadre problématique implique pour eux la perte de leurs certitudes et points de repères. Dès lors, comment interpréter ce qui m'est dit ? Comment formuler ce que je souhaite dire ? Et comment construire ensemble à partir de là ? Mais accepter cette démarche difficile est prometteur car elle ouvre la voie à l'invention de nouvelles voies de partenariats que nous pourrions qualifier de métisses.

#### **Avertissement:**

Investi dans le fonctionnement d'une association de tourisme équitable (Tourisme et Développement Solidaires – TDS) depuis six ans (deux ans en tant que président), c'est donc tout naturellement que j'illustrerais mon propos en m'appuyant sur cette connaissance pratique. Même si cette association présente des particularités au sein du paysage français du tourisme solidaire et équitable, toutes ou presque auraient pu servir de cas d'étude à la problématique présentée ici. L'exemple de TDS n'est donc mobilisé que pour développer un questionnement de portée plus fondamentale, que nous espérons utile à tous ceux qui sont impliqués dans la construction de partenariats interculturels. Il ne m'est pas possible de prétendre faire totalement abstraction de ma qualité de président de TDS: cette expérience est inscrite en moi et influence inévitablement ce que j'écris. Pour autant, ce texte est un texte personnel issu d'une réflexion personnelle dont le contenu n'a pas été discuté, à ce jour, ni avec les membres de l'association ni avec nos partenaires. La prise de distance difficile mais nécessaire à son écriture qui peut parfois transparaître dans le style ne signifie aucunement une désolidarisation des choix effectués mais peut s'interpréter comme une tentative

d'extériorisation destinée à prendre le recul nécessaire pour mieux interroger l'avenir possible de TDS.

#### Introduction

Le tourisme équitable<sup>1</sup> est envisagé par les opérateurs touristiques qui s'en réclament comme un outil de développement des populations les plus marginalisées et repose, dans sa forme la plus courante, sur la construction de relations particulières entre deux partenaires principaux, l'un situé dans le pays émetteur (au Nord) et l'autre dans la destination (au Sud). L'organisation du Nord assure la fonction de voyagiste, tandis que celle qui se trouve au Sud joue le rôle d'une agence réceptive.

La construction de ce partenariat n'est jamais évidente et donne lieu à de nombreuses difficultés accentuées par les implications du choix d'agir de manière équitable. Dans ce travail, nous nous proposons de réinterroger cette construction et les relations entre les deux partenaires principaux à partir d'une double lecture : d'une part, celle de la participation de chacun des partenaires à cette construction conjointe et d'autre part, relire les points de désaccords et de blocage entre les deux partenaires en adoptant une perspective interculturelle.

Pour procéder à ce double questionnement, nous mobiliserons l'exemple de l'association pionnière de tourisme équitable et solidaire « Tourisme et Développement Solidaires » dont nous présenterons le projet et les principes sur lesquels il se fonde dans une première partie. Puis, dans une seconde partie, nous nous intéresserons à la question du partenariat et de la participation tandis que la troisième partie portera sur la problématique interculturelle. En conclusion, nous évoquerons les perspectives offertes par la pensée métisse.

# I. « Tourisme et Développement Solidaires », un projet expérimental inscrit dans l'éthique et la rationalité technico-économique.

Pour comprendre les valeurs sur lesquelles repose le projet de l'association « Tourisme et Développement Solidaires », il importe de revenir sur son histoire et les motivations de ses fondateurs. L'idée a germé progressivement dans l'esprit d'un couple de techniciens² dont l'expérience portait alors sur les problématiques de développement rural et de solidarité internationale dans les pays du Sahel et sur des projets de développement local et de tourisme rural et associatif en France. Outre cette expérience acquise, l'association reconnaît trois filiations : l'initiative de tourisme communautaire intégré mise en œuvre en Casamance, dans les années 1970, par Christian Saglio, les valeurs humanistes du tourisme social qui se traduisent par une organisation et une gestion associative et l'agritourisme, « un tourisme initié par des « paysans » donnant à vivre et à partager la vie d'une exploitation agricole et de son terroir dans une proximité matérielle et humaine avec ses acteurs. » (Martin-Gousset, 2005 : 6).

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nous ne rappellerons pas dans ce texte, les définitions formelles du tourisme équitable et/ou du tourisme solidaire et renverrons les lecteurs intéressés à (Delisle and Jolin 2007 : 41-52) ou (Schéou 2005 : 177-185)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les deux principaux co-fondateurs Bénédicte Merlant et Pierre Martin-Gousset sont toujours très investis dans l'association, Bénédicte Merlant en tant qu'administratrice et trésorière (bénévole) et Pierre Martin-Gousset en tant que délégué général (salarié) et responsable de la mise en œuvre du projet sur le terrain.

Le tourisme leur est apparu comme l'activité la mieux à même de répondre à la situation des communautés³ rurales du Sud, en lutte contre l'exode rural et à la recherche de ressources propres pour financer leur projets de développement et ce d'autant plus que la part de touristes décidés à consommer de manière responsable commençait à augmenter.

« Dans cette optique, les initiateurs du projet ont d'une part privilégié une approche communautaire de l'organisation touristique seule à même, de leur point de vue, de permettre aux communautés d'accueil d'en garder la maîtrise et le contrôle, et d'autre part ont veillé à replacer ce projet touristique dans une dynamique de développement local : le tourisme devant venir comme un levier favorisant le développement et non comme une fin en soi.» (Martin-Gousset, 2005 : 6).

# 1. Un projet inscrit dans l'éthique

Le projet de TDS s'inscrit résolument dans l'éthique non seulement du fait de son objectif premier de développement de zones rurales de pays du Sud mais également des valeurs humaines de respect de l'autre, d'ouverture vers l'altérité et de solidarité qui animent ceux qui s'y impliquent. Cette inscription se traduit à la fois par une recherche de cohérence entre ces principes éthiques, les objectifs fixés et les actions menées et par un questionnement permanent.

Cet ancrage dans l'éthique se manifeste à travers un certain nombre de choix effectués par l'association :

- proposer un tourisme basé sur les rencontres, les échanges et la découverte de l'Autre en valorisant pour cela les « savoir faire » et les « savoir être » des communautés rurales des pays du Sud ainsi que leur tradition d'hospitalité.
- s'inscrire dans une dynamique militante d'économie solidaire et de commerce équitable reposant sur le refus de réduire l'échange commercial à sa dimension marchande et se traduisant par un engagement associatif fort dans les réseaux de l'économie sociale et solidaire, du commerce équitable et de la solidarité internationale et par le choix d'un statut associatif et non lucratif pour TDS et ses partenaires villageois,
- tenter de nouer un véritable partenariat équitable (relations équilibrées tant au niveau économique que décisionnel) avec les communautés villageoises en les impliquant dans l'ensemble des décisions prises (nous développerons ce point dans la partie suivante)
- miser sur l'autonomie des communautés d'accueil dans l'organisation de l'activité touristique en leur permettant d'acquérir progressivement les connaissances de base, les outils et les modes opératoires nécessaires (le programme type de formation dispensé par des formateurs locaux, initialement formés par TDS s'étale sur trois années et porte sur la gestion, la comptabilité, l'organisation, l'auto évaluation, l'animation, l'hygiène, la cuisine, le secourisme, les valeurs culturelles, le tourisme solidaire, etc), ce qui permet d'aboutir à des effets durables sur le développement des communautés locales (Lequin, 2001),

<sup>3</sup> Nous utilisons le terme « communauté » de manière très souple comme le fait Sue Beeton (Beeton 2006 : 4-11) qui définit la communauté comme un ensemble de personnes qui ont en commun le sentiment d'appartenir à la communauté, des intérêts, des valeurs ou des aspirations communes,...

3

- contribuer au développement économique du village et de son terroir à travers l'utilisation des bénéfices de l'activité touristique par le Conseil de Développement du village pour financer des projets d'intérêts collectifs.
- favoriser les relations de solidarité à des niveaux multiples du fait de la forte conviction selon laquelle l'échange favorise l'ouverture et le développement : en premier lieu au sein du village partenaire qui est mobilisé collectivement autour du projet, ensuite, entre les voyageurs et les villageois (préparation des voyageurs à une solidarité organisée), entre les partenaires villageois de villages différents dans un même pays (fonctionnement en association locale), entre les partenaires villageois de pays différents (mission de formation des plus anciens dans les nouveaux villages partenaires),

## 2. Un projet inscrit dans la rationalité

Le projet repose également sur un schéma méthodologique et technique complet et détaillé<sup>4</sup> dont nous présentons ici les grandes lignes. Le concept de Village d'Accueil<sup>TDS</sup> repose sur la mobilisation d'une communauté d'accueil à l'échelle d'un village et de son terroir autour de l'accueil de petits groupes de voyageurs invités à partager leur vie sur la base d'un programme d'activités élaboré par le village sur des périodes allant du week-end au séjour d'immersion d'une dizaine de jours.

Au niveau institutionnel, l'activité économique est pilotée par un Conseil Villageois de Développement dans lequel sont représentés les différents groupements du village. Ce Conseil est propriétaire des infrastructures touristiques (campement et matériel d'équipement) construites selon les normes architecturales locales. Un Conseil de Gestion dédié est chargé de la gestion de cet équipement et de l'équipe d'accueil d'une quinzaine de jeunes du villages (gérant, économe, cuisinières, guides interprètes animateurs, serveurs, barman, boutiquier, gardiens,...).

L'activité d'accueil touristique se déroule majoritairement en dehors de la période des travaux agricoles afin de ne pas perturber l'équilibre socioéconomique de la communauté. L'activité est organisée, exclusivement sur réservation, pour des groupes de personnes bien identifiées par les villages ou T.D.S. et informées au préalable des principes éthiques de ce tourisme, définis dans une « Charte du tourisme en Village d'Accueil<sup>T.D.S</sup> » à laquelle les touristes doivent adhérer. La mise en marché est assurée au Sud par une Union nationale des villages d'Accueil<sup>T.D.S</sup> (UNVA) et en France par TDS. A ce jour, sont impliquées dans le projet quatre communautés au Burkina-Faso,

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Comme en témoigne le nombre impressionnant de documents techniques produits par l'association, à titre d'exemple :

<sup>•</sup> Principes de base du programme Villages d'Accueil TDS appliqué à une communauté - Manuel de procédures d'organisation,

Les étapes de mise en place d'un Village d'Accueil TDS - Manuel d'accompagnement technique

<sup>•</sup> La charte du tourisme en Villages d'Accueil TDS,

<sup>•</sup> Les critères de qualité d'un séjour en Village d'Accueil TDS,

<sup>•</sup> Les caractéristiques techniques d'un séjour en Village d'Accueil TDS,

<sup>•</sup> Les fiches de poste du personnel d'accueil.

<sup>•</sup> Le dossier de candidature d'une communauté souhaitant adhérer au programme Villages d'Accueil TDS,

La grille de critères pour l'identification des communautés en capacité d'adhérer au programme Villages d'Accueil TDS

Etc.

regroupées au sein d'une UNVA et deux communautés au Bénin. Ces six communautés africaines devraient bientôt être rejointes par une communauté malienne et par une ou deux communautés équatoriennes.

Dès le départ, le modèle a été imaginé en vue de sa reproduction internationale : « conçu pour être un modèle **universel**, adaptable à différents contextes culturels, le concept de Villages d'Accueil<sup>TDS</sup> a vocation à s'internationaliser » (Martin-Gousset 2005, :6) même si l'association admet qu'il n'est pas possible d'étendre le concept dans tous les pays du Sud et notamment dans ceux qui ne vérifient pas un ensemble de critères relativement classiques<sup>5</sup>.

Le choix de la reproductibilité s'explique à la fois par des raisons de mercatique comme la volonté de créer une chaîne « éthique » de tourisme équitable et solidaire afin de fidéliser les voyageurs en diversifiant les destinations et par des raisons d'équilibre économique pour TDS, celui-ci correspondant environ à une dizaine de villages partenaires.

Les communautés candidates sont nombreuses et TDS sélectionne ses futurs partenaires à partir d'un processus rigoureux établi par l'association. Lorsque c'est possible, les premiers villages sont associés à cette procédure de sélection. Les candidats doivent non seulement faire preuve de motivation et adhérer aux principes du tourisme en Village d'Accueil<sup>T.D.S</sup>; mais aussi respecter un ensemble de critères de sélection concernent leur cohésion sociale, leur dynamique de développement, la qualité de leur patrimoine culturel et naturel ainsi que des critères techniques de nombre d'habitants, d'accessibilité, de services socio-éducatif et de santé à proximité.

« Cette « modélisation » qui permet de faciliter les transferts d'expérience et les échanges intervillageois intervient à différents niveaux :

- Au plan des principes éthiques: chaque village d'accueil doit adhérer aux principes de la « charte du tourisme en Village d'Accueil<sup>TDS</sup> » et respecter la grille des critères de qualité des séjours en Village d'Accueil<sup>TDS</sup>.
- Au plan du schéma d'organisation « institutionnelle » de l'activité touristique, au niveau des villages (Conseil de Développement, Conseil de Gestion, équipe d'accueil) et des pays (fédération des Villages d'Accueil<sup>TDS</sup> au sein d'une union nationale).
- Au plan des outils techniques d'accompagnement : outils de formation (conception de référentiels de formation et de modules pédagogiques), outils d'accompagnement (grille d'auto évaluation). » (Martin-Gousset, 2005 : 9).

Pour autant, le modèle bien que conçu dans ses moindres détails, n'est qu'un cadre pour l'action et le projet correspond bien à un programme expérimental de rechercheaction comme en témoigne les adaptations permanentes tant au niveau de l'organisation de l'offre, que de la mise en marché ou de l'intégration du projet

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> « une organisation sociale communautaire forte, un bon rapport qualité/prix des dessertes aériennes, un bon niveau de communication interne au pays (réseau routier, télécommunication), la stabilité politique et la bonne gouvernance des Etats, une politique touristique favorable et cohérente, une politique de développement des Etats et des agences de coopération ouverte à cette démarche, un réseau de partenaires locaux en développement dynamique (ONG, centres de formation bureaux d'étude, etc.), une notoriété positive du pays, un potentiel touristique existant (patrimoine culturel et naturel, notamment). » (Martin-Gousset, 2005 :9).

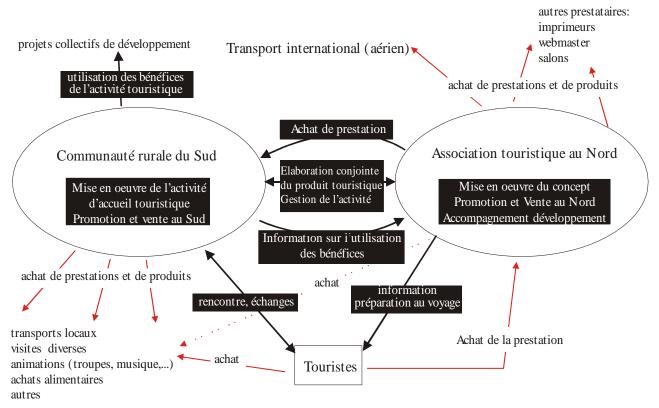
touristique au sein d'une démarche de développement au niveau des communautés d'accueil, tout cela, en fonction de la réalité du terrain, des erreurs commises de part et d'autres et/ou des points de désaccords avec l'un ou l'autre des membres ou des partenaires.

Dans la section suivante, nous traiterons justement de l'élément essentiel qui conditionne la réussite du projet, à savoir le partenariat entre TDS et les communautés partenaires.

#### II. La construction conjointe d'un projet de tourisme équitable

La construction conjointe d'un projet de tourisme équitable suppose l'engagement particulier de deux partenaires principaux, soit dans l'exemple qui nous occupe, une communauté rurale au Sud et une association touristique au Nord. Le projet de tourisme équitable peut être représenté, en le limitant aux deux partenaires principaux, à l'aide du schéma ci-dessous :

Figure 1 : Construction d'un projet de tourisme équitable



TDS n'envisage pas les relations avec chacune des communautés de manière bilatérale mais encourage les différentes communautés impliquées dans le programme Village d'Accueil TDS à travailler ensemble et à s'investir à différents niveaux dès que c'est possible : par exemple, les membres des équipes d'accueil des premiers Villages d'Accueil TDS ont participé à certaines missions d'identifications et de sélection des nouvelles communautés, à la formation de celles qui ont été retenues, mais également à assurer solidairement la promotion du concept de Village d'Accueil TDS. Le schéma cidessus est donc une simplification de l'ensemble du projet à deux partenaires et ne

représente qu'une partie limitée des relations associant les différents partenaires dans le programme Village d'Accueil TDS.

# 1. Un partenariat équitable engageant de nombreux acteurs ?

Nous nous trouvons bien dans le cas d'un partenariat tel que l'a conceptualisé Fabrice Dhume, à savoir « une méthode d'action coopérative fondée sur un engagement libre, mutuel et contractuel d'acteurs différents mais égaux, qui constituent un acteur collectif dans la perspective d'un changement des modalités de l'action – faire autrement ou faire mieux - sur un objet commun - de par sa complexité et/ou le fait qu'il transcende le cadre d'action de chacun des acteurs -, et élaborent à cette fin un cadre d'action adapté au projet qui les rassemble, pour agir ensemble à partir de ce cadre. » (Dhume, 2002 :4).

Il ajoute que mettre en œuvre un partenariat, c'est en réalité construire un espace de conflit mais aussi mettre en place le cadre permettant de le régler : « travailler ensemble, c'est d'abord et essentiellement produire du conflit, du désaccord... et donc se confronter et négocier. »(Dhume, 2002). Le conflit devient alors le signe d'un véritable partenariat dans lequel chacun dit ce qu'il est, ce qu'il pense et ce qu'il veut. Le véritable échec, c'est de refuser la contradiction et le conflit.

Les différents acteurs constitutifs de l'acteur collectif se sont effectivement engagés « librement » et à partir du moment où les communautés les plus anciennes sont associées à la procédure de choix des nouveaux membres, l'engagement peut également être considéré comme « mutuel ». Il est « contractuel » car tous se retrouvent autour de la charte du tourisme en Village d'Accueil qu'il faut nécessairement accepter formellement avant de pouvoir rejoindre le mouvement.

D'après la définition de Fabrice Dhume, la mise en œuvre du partenariat suppose que chacun reconnaisse les autres acteurs impliqués comme ses égaux. C'est également l'un des principes de base du tourisme équitable qui repose notamment sur des relations équilibrées et durables entre les partenaires. Cet équilibre dépend grandement de l'autonomie de chacun d'entre eux car il faut faire preuve d'une certaine autonomie pour être capable d'avoir des relations équilibrées. Il s'agit donc de reconnaître autrui comme étant capable d'être sujet de son propre développement et d'assumer lui-même ses préférences (c'est bien cette reconnaissance qui constitue le point de départ d'un développement endogène). Décidé à favoriser l'autonomie et la responsabilisation de ses partenaires, TDS met en œuvre un tourisme équitable : plutôt que d'alimenter un fonds de développement à l'aide d'un pourcentage fixe prélevé sur le prix payé par le touriste puis de choisir les projets à financer avec ce fonds de développement, TDS achète la prestation délivrée par les communautés à un « juste prix », c'est-à-dire à un prix leur permettant de dégager suffisamment de bénéfices (20% de leur chiffre d'affaire en moyenne) pour financer les projets collectifs de développement choisis par les institutions villageoises. Et le bénéfice réalisé dépend bien de la qualité de leur gestion et ne s'apparente pas à une rente.

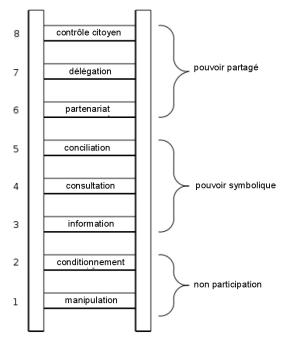
Si TDS avait conçu un cadre de référence avant le démarrage opérationnel du programme, ce cadre d'action (qui peut se comprendre comme un ensemble de règles diverses permettant la mise en œuvre du projet) n'a pas cessé d'évoluer, d'être affiné et enrichi de l'apport des différents partenaires.

Il faut bien reconnaître qu'il existe une différence fondamentale entre le fait de construire ensemble le cadre de référence de l'action et le fait de rejoindre un projet dans lequel ce cadre est déjà en place. Dans ce dernier cas, la parole du nouvel arrivant n'aura jamais autant d'autorité que celle du créateur du projet, y compris si ce dernier ne profite pas de cette prérogative « naturelle » et si les règles de fonctionnement sont égalitaires. En tant que structure fondatrice du projet, du fait de sa position centrale dans le dispositif (même si elle encourage les relations entre ses partenaires), et pour de nombreuses autres raisons, ce serait mentir que de dire que TDS se trouve aujourd'hui sur un pied d'égalité avec ses partenaires villageois au niveau de la prise de décision. C'est un objectif difficile à atteindre pour des raisons multiples et complexes dont certaines sont liées à notre histoire commune. Il s'agit d'un processus long dans lequel le temps doit jouer son rôle. L'association défend depuis l'origine l'implication et la participation de ses partenaires.

#### 2. Une approche participative

D'après la consultante Sherry Arnstein, auteur dans les années 1970 d'une échelle de la participation citoyenne de huit niveaux toujours utilisée, le pouvoir qui est accordé au citoyen dépend directement du niveau de participation qui lui est accordé.

Figure 2 : Échelle de la participation citoyenne



Les deux premiers échelons correspondent à l'absence de participation citoyenne, les trois suivants correspondent à un semblant de participation, le pouvoir des citoyens n'est que symbolique et ce n'est qu'à partir du 6ème échelon que nous avons affaire au partage du pouvoir. Bien que l'échelle proposée concerne plus précisément la démocratie participative, elle pourrait également servir à indiquer les niveaux de participation des différents partenaires du projet Village d'Accueil<sup>TDS</sup>, mais nous arriverions niveaux des différents variant l'information délégation et la selon ancienneté dans le projet et selon les fonctions à assumer dans le projet (gestion de l'activité touristique, formation, promotion).

Source: (Arnstein, 1969)

De nombreux auteurs ont tenté de définir ce que pourrait être une participation authentique. Ils conviennent tous que la participation tend à allonger les délais de décision et représente toujours un coût supplémentaire et s'entendent autour du fait qu'une véritable participation suppose la mise en place d'un cadre précis avec des règles du jeu élaborées en commun et connues de tous (élément présent dans la définition du partenariat de Fabrice Dhume).

Si la participation des communautés est considérée comme essentielle au succès d'un projet de touristiques les concernant par la très grande majorité des chercheurs ((Beeton, 2006); (Johnston, 2006); (Lequin, 2001)) de même que les questions de propriété des infrastructures touristiques, de gestion et de contrôle des projets, Murray Simpson en proposant le concept de Community Benefit Tourism Initiatives (CBTI) adopte une position radicalement inverse. Pour lui, le seul critère déterminant la réussite du projet ou non est financier et la distribution de bénéfices à la communauté ne suppose en aucun cas qu'elle dispose de droits quelconques ou d'un contrôle sur le projet touristique. Il insiste sur les innombrables difficultés qui découlent de l'implication des communautés dans les projets (conflits internes, jalousies, génération de hiérarchies artificielles, pressions externes, complexification du travail, etc..), difficultés qui peuvent aller à l'encontre de l'objectif financier de réaliser des bénéfices et propose le concept de CBTI afin de permettre à ceux qui « do not have the time, inclination or skills to involve the community in the tourism imitative » de monter des projets et de distribuer des bénéfices aux communautés (Simpson, 2008:14). Cette approche cynique va complètement à l'encontre de l'objectif de développement qui suppose justement de se reconnaître et d'être reconnu, acteur de son propre développement et non pas de percevoir une rente. Les difficultés évoquées sont réelles et choisir de travailler avec une communauté est effectivement beaucoup plus délicat et complexe que de travailler avec une personne ou avec une entreprise.

Pour sa part, TDS a toujours tenu à associer ses partenaires au processus de réflexion et d'élaboration du cadre de référence du programme, et ce à chaque étape d'avancement lorsque les moyens financiers le permettaient. Prenons l'exemple de l'élaboration de la charte du tourisme en Village d'Accueil En mai 2002, un forum associant des administrateurs de TDS, et une délégation représentant chacune des communautés partenaires a été organisé dans l'un des villages. L'objectif assigné à ce forum était double :

- « permettre aux responsables des Villages d'Accueil de se retrouver entre eux et avec les responsables de Tourisme & Développement Solidaires, pour se reconnaître, échanger sur leurs premières expériences et mieux définir les valeurs communes qui se rattachent à ce concept de tourisme solidaire au service du développement.
- 2. arrêter ensemble les grandes lignes des engagements respectifs pour faire vivre ce tourisme en Villages d'Accueil au travers d'une charte commune de tourisme en Villages d'Accueil : les engagements des Villages d'Accueil, ceux de Tourisme & Développement Solidaires et ceux des voyageurs. » (TDS, 2002a)

Il s'agissait de mettre en commun les résultats d'un travail préparatoire débuté plusieurs mois auparavant : TDS et chaque village ayant rédigé une proposition de charte ou du moins les points qu'il souhaitait voir présents dans la charte. Le travail, organisé en succession de plénières et d'ateliers thématiques, s'est déroulé sur deux jours remplis d'échanges des plus intéressants sur nos conceptions respectives du développement, sur les différences de coutumes, sur certains comportements des touristes,.... Bien que tous les participants à ce forum aient validé la charte dans sa version finale, au moins

l'un des points de la charte<sup>6</sup>, celui qui porte sur la conception du développement constituerait un malentendu selon Nadège Chabloz<sup>7</sup> (Chabloz, 2007).

## 3. Un désaccord sur la notion de développement ?

Partons du constat établi par Nadège Chabloz : « un malentendu de taille existe entre TDS et les villageois sur la notion « même » de « développement ». Pour Tourisme et développement solidaires, le développement doit être « durable », « équitable » et bénéficier à « toute la communauté ». Les projets de développement doivent donc passer par la Commission villageoise et s'inscrire de préférence dans des projets liés à la construction d'infrastructures (construction de logements pour les instituteurs, d'une piste de danse pour la maison des jeunes, etc.). Si les besoins en termes de développement ont été définis en concertation avec les villageois dans le cadre d'un plan villageois de développement, il apparaît en janvier 2004, après cinq ans d'accueil touristique, que de plus en plus de voix dissonantes se font entendre à ce sujet; Certains villageois se demandent par où le développement doit commencer, et disent que « c'est bien beau de construire des écoles et des dispensaires si les villageois n'ont pas les moyens d'y envoyer leurs enfants et de s'y faire soigner ». Pour certains villageois, le développement qui passerait par les groupements villageois ne peut pas fonctionner et la solution résiderait donc dans le financement de projets personnels, lesquels suscitent la méfiance et la désapprobation de TDS. » (2007:43).

Contrairement à ce qu'affirme l'auteur de l'article, TDS n'a jamais eu (ni exprimé avoir) de préférence pour des projets liés à la construction d'infrastructure. C'est la Commission Villageoise de Gestion de Terroir, représentant les différents groupes sociaux du village qui décide librement des opérations financées par les bénéfices de l'activité touristique. TDS intervient si peu à ce niveau qu'il lui est très difficile d'obtenir des informations régulières sur les projets réalisés alors que les anciens voyageurs sollicitent sans cesse l'association à ce propos. Par ailleurs, TDS n'a jamais établi en concertation avec les villageois leur plan villageois de développement, ce sont les villageois eux-mêmes qui ont effectué le travail après avoir suivi les formations adéquates, financées par TDS. Le rôle de l'association s'est donc limité à un travail d'accompagnement technique. Au-delà de ces inexactitudes, deux points sont évoqués dans cet extrait, d'une part le malentendu à propos du développement<sup>8</sup> et d'autre part, l'interdiction du don individuel, interdiction présente dans la charte. Ces deux points sont emmêlés dans les revendications rapportées par Nadège Chabloz.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Il s'agit d'un engagement des voyageurs mais qui concerne directement les villageois :

<sup>«</sup> Une solidarité organisée et constructive. L'objectif de ce tourisme équitable et solidaire est de permettre aux communautés d'accueil de construire leur autonomie pour assurer par eux même leur développement grâce aux fruits de leur travail collectif et leur ouverture sur l'extérieur. Il n'a pas de vocation humanitaire ou caritative.

Dans ce contexte, le don matériel ou financier, surtout s'il est individuel ou prémédité, est totalement déplacé : il dénature la valeur même de l'échange, contrevient à l'esprit de la démarche, crée des dépendances et des besoins, suscite des jalousies et la mendicité ou provoque la démobilisation. En conséquence, le voyageur s'abstient de tout cadeau tout au long de son séjour.

Par contre, les anciens voyageurs peuvent apporter une aide de leur choix à des actions communautaires portées par des groupements ou associations villageoises dont le Conseil de Développement Villageois (CVGT) se porte garant. ». (TDS, 2002b)

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Nadège Chabloz a participé, en janvier 2004, à un séjour avec six autres touristes dans un village partenaire.

<sup>8</sup> Il n'est pas sûr qu'il s'agisse d'un malentendu, au sens où l'entend l'auteur car il ne semble pas y avoir de véritable divergence d'interprétation de ce que nous entendons par développement, par contre il y a un désaccord de certains sur la voie à suivre : projets collectifs ou projet individuels.

Bien plus qu'une opposition aux projets collectifs (d'ailleurs, le village a en ce moment le projet de construire un collège) qui ne sont pas incompatibles avec des projets individuels, ne s'agit-il pas plutôt de l'interdiction faite aux membres des équipes d'accueil de solliciter les touristes pour obtenir un don matériel ou financier à titre personnel et aux touristes de donner des cadeaux qui pose problème à certains villageois?

Bien qu'il soit prudent de relativiser la portée du constat établi par Nadège Chabloz qui tire ses conclusion d'observations réalisées lors d'un seul séjour en janvier 2004, au sein d'un seul Village d'Accueil et qui dispose de ce fait d'une image statique et partielle d'une situation en perpétuel mouvement, il faut néanmoins reconnaître que le débat sur la problématique du don est ancien et récurrent, tant entre les voyageurs, lors des Assemblées Générales de l'association par exemple qu'avec les équipes d'accueil de certains villages.

Le fait que ce point de la charte soit toujours l'objet de débat au bout de six ans signifiet-il qu'il faille revenir dessus ? Les partenaires de TDS sont-ils réellement opposés dans leur majorité à cette règle ? L'ont-il alors acceptée à contrecœur au moment du travail d'élaboration de la charte ? Cette règle est-elle réellement enfreinte lors des séjours ?

L'association TDS a-t-elle raison de refuser toute solidarité désorganisée parce que le don matériel ou financier « dénature la valeur même de l'échange, contrevient à l'esprit de la démarche, crée des dépendances et des besoins, suscite des jalousies et la mendicité ou provoque la démobilisation » ? (TDS, 2002b). A ce propos, pour Jean-Didier Urbain, « le touriste éthique sera celui qui sait ne pas donner. » (Urbain, 2003).

Il est difficile de répondre à ces questions mais le fait que ce point de la charte reste l'objet de débat au bout d'autant de temps mérite peut-être de renouveler l'exercice de réflexion commune autour de que TDS et ses partenaires souhaitent construire ensemble qui avait permis d'aboutir à cette charte.

Lors d'une mission d'identification de communautés partenaires en Équateur, en vue d'une extension de ses activités sur le continent Sud-Américain, TDS a été confrontée à la question de la forme de développement à privilégier, collective ou individuelle. Dans l'une des communautés andines visitées intéressée à faire partie du programme de TDS, le cabildo<sup>9</sup> avait fortement pris position pour un hébergement et une restauration en famille alors que le concept développé par TDS jusque là se basait sur un hébergement et une restauration communautaire et que le déroulement de la mission avait renforcé la conviction de l'association en faveur d'un hébergement communautaire.

#### Le cabildo avançait :

• Un argument philosophique : proposer un tourisme de convivence afin que les voyageurs se rendent compte de ce qu'est la vie en famille et afin de favoriser les échanges.

• Un argument de cohésion sociale : la volonté de ne pas diviser la communauté,

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Les communautés sont dirigées par un cabildo élu (président, vice-président, secrétaire, trésorier,...) pour une durée déterminée.

 Un argument de justice sociale : tous les membres de la communauté n'ont pas la même motivation pour recevoir des touristes et il faut que ceux qui s'investissent et s'impliquent dans le projet touristique s'y retrouvent économiquement : il serait injuste que tous les bénéfices profitent à tous.

La réponse de TDS à ces arguments figure dans le rapport de mission : « Au premier argument, nous répondons que la découverte de la manière dont vit une famille n'est pas incompatible avec un hébergement communautaire. Il est possible de prévoir de passer des moments au sein de quelques familles : emmener les petits au jardin d'enfants, accompagner les bêtes le matin ou aller les chercher le soir avec une famille, manger un repas dans une famille et/ou y passer une soirée,... La meilleure preuve étant que j'étais personnellement hébergé non pas dans la concession familiale mais dans un bâtiment isolé, construit spécialement pour l'accueil des touristes et ce n'est que le matin ou le soir que j'allais prendre mes repas avec la famille qui m'accueillait. Le reste de la soirée et quand il n'y avait pas d'animation prévue (tous les soirs sauf un), j'étais libre de rester seul dans ma chambre ou de me promener dans le village. J'aurais aussi bien pu être dans un hébergement communautaire. La seule différence ici étant qu'il s'agissait d'un investissement privé réalisé pour des bénéfices privés. En ce qui concerne les échanges, il n'est pas sûr, loin de là, que le fait de séjourner chez l'habitant les favorise et dans tous les cas, c'est plus contraignant pour les familles surtout dans le cas de séjours de plusieurs jours.

A notre avis, un hébergement en famille recèle bien plus de germes de division de la communauté qu'un hébergement communautaire. Car comment déterminer quelle est la famille qui va accueillir les voyageurs? Et même si un tour de rôle équitable est mis en place, tous n'ont pas les moyens d'investir dans l'amélioration de leur logement afin d'accueillir les touristes et cela risque de creuser les inégalités économiques au sein de la communauté car ce sont bien ceux qui disposent déjà de la capacité financière d'investissement qui parviendront à augmenter leur niveau de vie.

Et si le troisième argument peut s'entendre car il est important, de toute évidence, de trouver un équilibre économique entre les gains économiques pour ceux qui s'investissent et s'impliquent dans le projet et les gains économiques collectifs pour l'ensemble de la communauté, c'est bien plus l'implication par le travail que l'investissement financier qu'il faut favoriser. Aussi, dans le cas d'un hébergement communautaire, ce sont bien ceux qui s'impliqueront dans l'accueil des voyageurs par leur travail (guides, animations, cuisine, gestion du projet,...) qui seront rémunérés et s'y retrouveront alors que les bénéfices réalisés serviront à l'ensemble de la communauté pour ses projets de développement. Le commerce équitable, dans lequel nous nous inscrivons complètement, implique évidemment une juste rémunération de ceux qui travaillent. La question de la justice sociale est primordiale et à notre sens, c'est justement le choix d'un hébergement communautaire qui permet de garantir au mieux cette justice sociale, la juste répartition des revenus économiques de l'activité touristique en évitant que ceux-ci soient monopolisés par un petit groupe au sein de la communauté. » (Schéou, 2007 :18-19).

La mission de TDS apporta une réponse positive à la candidature de la communauté à condition que la communauté accepte le principe d'un hébergement communautaire, ce que fit le cabildo après avoir consulté la communauté.

Ont-ils accepté le choix d'un hébergement communautaire pour faire partie du programme TDS ou parce qu'ils se sont rangés à nos arguments ? Est-ce un tort de défendre ses convictions et son « modèle » ? N'est ce pas simplement suivre les recommandations de Fabrice Dhume permettant la mise en place d'un véritable partenariat : (dire ce que je suis, ce que je pense et ce que je veux.) ?

Ou alors TDS adopte-il une posture d'impérialisme culturel en imposant « sa conception du développement » ? Posture critique par Sue Beeton: « how we can move from taking a cultural imperialist stance of 'knowing what is best' for others to listening to them and working cooperatively to achieve shared goals. » (Beeton, 2006:3).

### III. La problématique interculturelle

La construction conjointe d'un projet suppose nécessairement de nombreux échanges communicatifs à toutes les phases de celui-ci : de la conception à la gestion de l'activité touristique en passant par la mise en œuvre du projet. Or ces échanges communicatifs sont soumis à des règles et des principes qui varient d'une société à l'autre (comme en son sein d'ailleurs).

# 1. Du double malentendu de l'échange communicatif interculturel au « développement » universel

Si tout échange est potentiellement source d'incompréhensions, y compris au sein d'une même culture, plus les différences culturelles sont importantes, plus les difficultés communicationnelles générées sont grandes. La linguiste Catherine Kerbrat-Orecchioni, affirme qu'en situation de communication interculturelle, la variété des systèmes implicites à l'origine de la communication génère des malentendus : « l'attitude d'autrui sera évaluée à l'aune de ses propres normes, au lieu d'être interprétée comme elle doit l'être, à savoir comme le reflet de normes de conduites différentes des siennes. On peut donc bien en l'occurrence parler de malentendu, dû au fait que les membres d'une culture donnée sont généralement inconscients des variations qui affectent les conventions communicatives, croyant universelles celles qu'on leur a inculquées depuis leur plus jeune âge. » (Kerbrat-Orecchioni, 1994 :135).

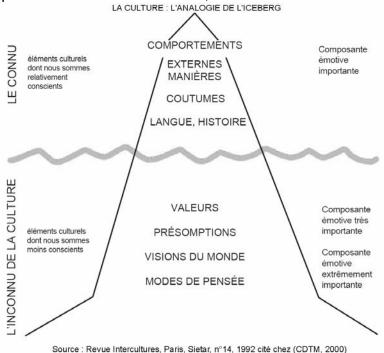
Plus grave poursuit-elle, un second malentendu, découlant d'une conception réductrice de la communication au lexique et à la grammaire, se greffe sur ce malentendu car l'échec de la communication est « imputé à une maîtrise insuffisante de la langue (alors que le problème n'est pas là) ou interprété en termes de psychologie individuelle (mauvaise volonté, hostilité, arrogance, servilité, etc.) » (1994:136). Ces malentendus sont révélateurs des différences de systèmes de valeurs culturels en confrontation dans l'échange communicatif.

Comme l'a montré l'anthropologue américain Edward Hall dans ses travaux, notamment en mettant en évidence l'importance du rôle de la communication non verbale, la communication est nécessairement culturelle. Réciproquement, la culture peut se définir comme un système de communication interindividuelle : « le véritable lieu de la culture, ce sont les interactions individuelles » (Sapir, 1967 cité dans (Cuche, 2004) :48). Edward Sapir fait de la culture un processus dynamique, une construction permanente plutôt qu'une « essence supposée » et statique. Cette conception de la culture récuse l'existence de cultures « pures ». « Toutes, par le fait universel des contacts culturels, sont à des degrés divers des cultures « mixtes » faites de continuités et de

discontinuités. Il y a souvent plus de continuité entre deux cultures qui sont en contact prolongé qu'entre les différents états d'un même système culturel pris à des moments distincts de son évolution historique. » (Cuche, 2004 :65).

La culture, en filtrant ce que nous percevons de l'extérieur, nous offre une structure du monde (Hall, 1987; Hall, 1984). C'est cette opération de filtrage qui nous permet d'être dans le monde. Mais le tri qu'elle opère nous empêche d'accéder à tout ce qu'elle conserve dans l'ombre. Dans ce processus, intervient plus particulièrement, la culture cachée qu'Edward Hall distingue de la culture apparente (Hall, 1983). La seconde intervient à deux niveaux : un niveau conscient qui s'exerce plus particulièrement à travers la communication verbale et symbolique et un niveau privé qui est réservé aux proches. Si la première a plus d'influence sur le comportement humain, c'est qu'elle recèle « un ensemble de règles de comportement et de pensée non dites, implicites, qui contrôlent tout ce que nous faisons ». C'est cette « culture primaire » qui intervient dans la détermination de notre rapport spatial et temporel au monde. Plus difficile à mettre en évidence car inconsciente, elle est fortement constitutive de l'identité; elle présente de ce fait une forte résistance à toute intervention extérieure motivant des réactions conflictuelles lorsqu'elle est niée. Son mode d'évolution est endogène (cf. figure cidessous).

L'incapacité à prendre en compte les différences profondes entre les cultures est cause d'ethnocentrisme. La première définition de l'ethnocentrisme fut proposée par le professeur américain William Sumner en 1906 : l'attitude d'un groupe consistant à se positionner au centre de tout, seule norme de mesure des autres groupes. Cette attitude



s'accompagne de la valorisation autoproclamée de son groupe, de ses caractéristiques et de réalisations et par le dénigrement des autres qui ne sont interprétés qu'à travers son pensée<sup>10</sup> propre mode de (Preiswerk et Perrot, 1975). L'une des conséquences de l'ethnocentrisme est d'« ériger, de manière indue, les valeurs propres à la société à laquelle j'appartiens en valeurs universelles. » (Todorov, 1989 cité dans (Kerbrat-Orecchioni, 1994) :12).

Et de se poser la question de savoir si la mise en œuvre du concept de développement à

14

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> A ce premier degré de manifestation explicite et directe, Dominique Perrot et Roy Preiswerk ajoutent deux autres degrés : la dévalorisation implicite des autres et la valorisation indirecte de son groupe à travers une valorisation apparente des autres.

travers des projets de développement (durable ou pas<sup>11</sup>) dans les pays en développement n'est pas finalement la simple expression d'un ethnocentrisme occidental?

Face au flou de la plupart des pseudo-définitions du développement qui sont à la fois normatives et instrumentales. mêlant le but à atteindre l'épanouissement) et les actions à mettre en œuvre pour y arriver, Gilbert Rist propose sa propre définition sur la base de l'exigence durkheimienne (inclure dans la définition la totalité des phénomènes considérés et n'en retenir que les caractères extérieurs) : « le « développement » est constitué d'un ensemble de pratiques parfois contradictoires en apparence qui, pour assurer la reproduction sociale, obligent à transformer et à détruire, de facon généralisée, le milieu naturel et les rapports sociaux en vue d'une production croissante de marchandises (biens et services) destinés à travers l'échange à la demande solvable. » (2001:27-36). Il s'agit pour lui d'une croyance des sociétés modernes qui repose sur un principe sacré « qui symbolise l'ensemble de leurs pratiques et qui, en même temps, confère à celles-ci une valeur obligatoire » (2001 :353). Ce principe sacré, c'est que le bonheur dépend de la croissance illimitée de la production de biens et de service grâce au progrès technologique.

Le développement apparaît bien comme le produit d'une histoire et d'une culture particulières. Dès lors, peut-il se penser en dehors de la culture dont il est issu ? N'est-il pas nécessairement étranger à la pluralité des cultures ? (Rist, 2001 :10). La prise en compte de cette origine culturelle du développement amène à une lecture complètement différente de la question du sous-développement. La position la plus couramment admise, radicalement ethnocentriste, considère que la seule voie possible pour les pays en développement est de reproduire les recettes éprouvées dans les pays occidentaux. Dans cette perspective, cela suppose au préalable une profonde mutation culturelle afin que les pays en développement s'adaptent au seul modèle de développement possible, mutation tellement difficile pour certaines zones de la planète comme l'Afrique, que certains n'hésitent pas à les considérer comme condamnées au sous-développement éternel.

Pour Gilbert Rist, « une partie de l'« échec du développement » n'est donc que le fruit d'une illusion culturelle (...) même lorsqu'il échoue (aux yeux de l'Occidental), le « développement » ne reste pas sans effet ; il contribue à la désorganisation du tissu social, à l'expropriation des savoirs locaux et à l'accroissement d'une misère qui ne se mesure pas seulement au revenu moyen par tête d'habitant. » (Rist, 1986:9).

La résistance acharnée de certaines sociétés à l'encontre du « développement » peut alors s'assimiler à une réaction de défense qui émane des tréfonds de la culture primaire face à l'attaque menée : « La résistance des populations aux interventions étrangères visant à les « développer » est moins le signe d'une inaptitude au développement que la volonté de défendre leurs intérêts tels qu'elles-mêmes les définissent, c'est-à-dire à la fois préserver leur organisation sociale et de conserver un minimum d'autonomie dans la production des biens nécessaires. » (Solages,

-

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Le développement durable ne présente finalement que des différences de degré avec le développement et sa diffusion peut également être considérée comme l'expression d'un sociocentrisme occidental, cette observation ne préjuge en rien de son éventuelle pertinence au sein des sociétés occidentales.

1990:573). Et les experts, représentants des organismes internationaux ou cadres formés à l'étranger, d'essayer d'imposer le « développement » avec d'autant plus d'insistance que la résistance est vive, aboutissant à une cristallisation des positions selon d'Iribarne (2007). Mais pour Philippe d'Iribarne des solutions existent dès lors que l'existence de différents contextes culturels est reconnue et que ces derniers sont pris en compte dans les approches de développement (d'Iribarne, 2003).

#### 2. Comment faire ensemble en situation d'interculturalité ?

C'est l'une des principales questions à laquelle se consacre Philippe d'Iribarne depuis de longues années à travers des travaux sur l'enracinement social et culturel des entreprises et aux difficultés qu'elles rencontrent avec leurs partenaires d'une autre culture. L'un des enseignements qui émerge de ses travaux, c'est qu'il n'est pas possible de transposer une norme ou un principe théorique tel quel sans l'avoir auparavant adapté au contexte culturel du partenaire. Ce qui suppose d'avoir réussi à décrypter même grossièrement ce contexte avec la difficulté que c'est justement la partie cachée de la culture qu'il s'agit de déchiffrer et de comprendre (d'Iribarne, 2002).

Dans le cadre d'une étude pour le compte de l'Agence Française de Développement (AFD<sup>12</sup>) menée en septembre 2005 dans sept pays et territoires où l'agence dispose de partenaires (d'Iribarne, 2006). Des acteurs représentatifs des diverses catégories de partenaires de l'AFD ont été interrogés sur leurs rapports avec l'AFD afin de mettre en évidence « les conceptions d'une bonne manière de travailler ensemble » propres à chacune des cultures concernées (2006 :3). Il ressort de cette étude qu'il existe des conceptions contrastées d'une bonne manière de coopérer selon les pays et même au sein des pays à sociétés multi-ethniques. Par exemple, si les relations personnelles jouent un rôle fondamental dans les pays comme le Maroc, le Tchad ou le Sénégal, elles sont envisagées différemment dans chacun d'eux :

- au Maroc, les rapports avec le partenaire sont à la fois professionnels et amicaux<sup>13</sup> C'est que la proximité et le partage apparaissent comme le moyen « d'échapper à des relations dissymétriques, où celui qui aide impose sa volonté à celui qui est aidé. » (2006 :44). La fierté semble jouer un rôle important : celui qui demande est en position d'infériorité et se voir dicter sa conduite est mal accepté. D'où l'importance primordiale d'une véritable concertation afin d'aboutir à un accord.
- Au Tchad, les oppositions sont affichées de manière claire et directe. Puis, « c'est en se fréquentant longuement que l'on peut arriver à toucher du doigt les réalités dont on n'avait pas tout d'abord conscience et que l'on peut ainsi intégrer progressivement la diversité des intérêts et des points de vue pour arriver, cas par cas, à des compromis acceptables par tous. On ne peut se contenter de la vision superficielle à laquelle conduisent des « missions ponctuelles » » (2006:15). La gestion des affaires est inséparable des rapports entre les

<sup>12</sup> L'Agence Française de Développement est une institution financière publique française dont l'objectif est de participer au financement du développement des pays pauvres.

<sup>13</sup> Philippe d'Iribarne relève qu'au Maroc comme au Tchad, les rapports d'amitié peuvent tout à fait se nouer dans une perspective intéressée sans que cela ne soit choquant comme en France. En l'occurrence, il précise ici que « c'est la culture française, pour laquelle l'amitié est essentiellement désintéressée, qui tranche avec ce qu'on rencontre sur l'essentiel de la planète » (2006 :10).

16

- individus. Par conséquent, il est très important d'être présent soi-même pour pouvoir défendre ses intérêts.
- Les résultats sont relativement proches au Sénégal: les relations sont personnalisées, seuls les intéressés sont considérés comme à même de déterminer leurs besoins et de défendre leurs intérêts et la durée et les échanges verbaux jouent également un rôle essentiel dans l'aboutissement à un accord consensuel. La transparence est réclamée et essentielle afin d'éviter la méfiance naturelle « par rapport à ce qui peut se tramer à l'abri des regards » (2006:16).

Dans « Le tiers-monde qui réussit », Philippe d'Iribarne détaille quatre cas d'entreprises industrielles innovantes des pays du Sud dont la réussite s'explique par une adaptation des principes universels de management aux contextes locaux. Si effectivement la compréhension des cultures et des attitudes qu'elles induisent peut permettre d'éviter des erreurs, il n'en demeure pas moins dans ce cas là, qu'il s'agit toujours d'un développement exogène, au détriment, déplore Pauline Bend, d'un « développement généré de l'intérieur, produit par la pensée, la critique et le génie de ces peuples, dicté par leurs besoins » (2005:19). Un développement autocentré n'est pas pour autant synonyme d'autarcie et n'empêche en rien la rencontre avec les cultures étrangères.

Dans le cas du tourisme équitable qui est essentiellement un tourisme nord-sud, la communauté désireuse de mettre en place un projet touristique a besoin d'un partenaire dans le pays émetteur, pas seulement pour disposer d'un accès au marché mais surtout pour comprendre la culture des touristes et leurs attentes, voire pour certaines communautés pour comprendre tout simplement ce qu'est le tourisme. Choisir le développement par le tourisme est dans ce cas, nécessairement un développement exogène ou tout au moins un développement hybride, un développement métis? Comment faire alors pour tenir compte de la problématique culturelle? Au-delà des échanges, les méthodes mises en place et les actions menées, par exemple chez TDS, (formation, organisation des séjours et de leur évaluation, gestion de l'activité,...) sontelles adaptées? Dans le cas de TDS, la résistance des partenaires à produire de l'écrit (rapports, mails, tenue des comptes) et le blocage évoqué plus haut sur la question des cadeaux, n'est-elle pas, de toute évidence, le signe d'une différence culturelle?

La prise de conscience de l'importance que joue la culture sur les comportements peut effectivement permettre de mieux comprendre les éventuels blocages rencontrés avec ses partenaires même s'il est important de ne pas tomber dans un relativisme radical en voulant expliquer tout conflit par l'interculturalité. La perte de repères qui découle de cette prise de conscience peut être pour le moins perturbante et difficile à accepter : le monde que je m'étais construit à travers le filtre de ma culture s'écroule. Et comment dès lors ne pas se mettre à douter de tout ? Comment interpréter ce qui m'est dit ? Comment formuler ce que je souhaite dire ? Et comment construire ensemble à partir de là ?

Pour Edward Hall, L'homme n'a d'autre choix que de « se lancer dans la difficile aventure du voyage au-delà de la culture », c'est-à-dire de se dégager de la culture inconsciente afin « de transcender les limites des cultures individuelles » (Hall, 1987). Il ne propose pas seulement de découvrir la culture cachée de l'autre et d'apprendre à connaître la sienne par différence mais de s'en libérer afin non pas d'être sans culture

cachée mais d'être de plusieurs cultures cachées. Il s'agit dans un mouvement entre les cultures, de rendre familier ce qui nous paraissait étrange et de rendre étrange ce qui nous paraissait familier et finalement de considérer l'autre comme une partie de moimême que je n'avais jamais rencontrée.

Ne peut-on pas rapprocher le projet de Edward Hall de celui de François Laplantine qui s'emploie avec d'autres, à défendre une pensée du métissage comme forme particulière de mélange culturel? Le métissage remet en cause l'opposition homogène/hétérogène. « Il s'offre comme une troisième voie entre la fusion totalisante de l'homogène et la fragmentation différencialiste de l'hétérogène » (Laplantine et Nouss, 1997 :8).

Il s'agit de se frayer un chemin entre d'une part, l'homogène, soit « une certaine conception de l'universalisme fait de standardisation, de nivellement et d'uniformité » (1997:9) et d'autre part, un hétérogène qui sous-entend l'existence d'une pureté originelle, un état initial supposé ordonné, propre, authentique. Cette voie qui repose sur la confrontation, le dialogue permet à chacun « de garder son intégrité » (1997:10). La compréhension mutuelle passe par la modestie qui permet l'acceptation de l'autre, sa reconnaissance, son écoute attentive. Le métissage est une éthique. Pour y parvenir, cela suppose aussi d'oublier notre héritage aristotélicien afin de « penser l'intermédiaire » (Gruzinski, 1999:42), l'interstice, l'entre-deux sans pour autant s'y réduire mais comme moyen d'accéder à la tension, au mouvement vers « un horizon imprévisible » (1997:83).

Comment faire pour que l'offre de tourisme équitable qui résulte du partenariat entre une communauté rurale du Sud et une association de tourisme du Nord soit métisse ? En inventant un nouveau modèle relationnel à partir de la pensée métisse? Le métissage peut effectivement donner lieu à de nouvelles manières d'envisager le faire ensemble en situation d'interculturalité : « il faut déconstruire et reconstruire ses propres manières de faire son propre travail. C'est là le paradoxe du travail ensemble : il conduit à changer tout en restant soi-même. » (Dhume, 2002:6). Mais il ne peut s'agir d'un modèle car « la grande et seule règle du métissage consiste en l'absence de règles. Aucune anticipation, aucune prévisibilité ne sont possibles. Chaque métissage est unique, particulier et trace son propre devenir. Ce qui sortira de la rencontre demeure inconnu. » (Laplantine et Nouss, 1997:10). Et Il ne peut pas non plus constituer une réponse car c'est justement « la question elle-même qui perturbe l'individu, la culture, la langue, la société dans leur tendance à la stabilisation ». Cette nouvelle manière d'envisager le faire-ensemble doit également concerner les méthodes d'évaluation. Le tourisme équitable ne peut plus être évalué à l'aune des critères occidentaux classiques du développement.

La mise en œuvre de ces nouvelles manières de faire-ensemble métisses peut-elle déborder le cadre organisationnel pour donner lieu à une offre touristique métisse ? Qui se manifesterait à la fois dans l'architecture des infrastructures, dans le contenu des séjours ? Il est à prévoir que les résistances seraient nombreuses, notamment de la part des touristes à la recherche d'une authenticité illusoire. Mais il reste à l'inventer et surtout à agir.

« Le métissage compris dans l'espace de la rencontre touristique, apparaît comme la seule option capable à l'avenir de gérer l'émergence du tourisme dit durable. » (Michel, 2008)

#### Références:

Arnstein, S. R. (1969). "A Ladder of Citizen Participation." *Journal of the American Institute of Planners* **35**(4): 216-224.

Beeton, S. (2006). Community Development through Tourism. Victoria, Landlinks Press.

Chabloz, N. (2007). "Le malentendu, les rencontres paradoxales du "tourisme solidaire"." *Actes de la recherche en sciences sociales*(170): 32-47.

Cuche, D. (2004). La notion de culture dans les sciences sociales. Paris, La Découverte.

Delisle, M.-A. et L. Jolin (2007). *Un autre tourisme est-il possible?* Montréal, Presses de l'Université du Québec.

Dhume, F. (2002). "Qu'est ce que le partenariat ? Contribution à la construction d'un espace de sens," Institut Social et Coopératif de Recherche Appliquée.

d'Iribarne, P. (2002). Cultures et Mondialisation : Gérer par-delà les frontières. Paris, Seuil.

d'Iribarne, P. (2003). Le tiers-monde qui réussit: nouveaux modèles. Paris, Odile Jacob.

d'Iribarne, P. (2006). "L'AFD et ses partenaires: la dimension culturelle." Paris, Agence Française de Développement.

Gruzinski, S. (1999). La pensée métisse. Paris, Fayard.

Hall, E. T. (1987). Au delà de la culture. Paris, Seuil.

Hall, E. T. (1984). Le langage silencieux. Paris, Seuil.

Hall, E. T. (1983). La danse de la vie. Paris, Seuil.

Johnston, A. M. (2006). Is the Sacred fo Sale? Tourism and Indigenous Peoples. Londres, Earthscan.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1994). Les interactions verbales. Paris, Armand Colin.

Laplantine, F. et A. Nouss (1997). Le métissage. Paris, Flammarion.

Lequin, M. (2001). Ecotourisme et gouvernance participative. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

Martin-Gousset, P. (2005). "Consolidation et pérennisation du réseau des Villages d'AccueilTDS au Burkina Faso et au Bénin", Programme 2005-2007. Aubais, Tourisme et Développement Solidaires.

Preiswerk, R. et D. Perrot (1975). Ethocentrisme et Histoire

L'Afrique, l'Amérique et l'Asie dans les manuels occidentaux. Paris, Anthropos.

Rist, G. (1986). Avant-propos. Il était une fois le développement. G. Rist. Lausanne, Editions d'en bas: 5-14

Sapir, E. (1967). Anthropologie. Paris, Minuit.

Schéou, B. (2005). "Ethique et Tourisme." Paris, Conseil National du Tourisme: 450.

Schéou, B. (2007). "Opportunités d'une extension en Equateur, Pré-identification de partenaires en Equateur." Angers, Tourisme et Développement Solidaires.

Simpson, M. C. (2008). "Community Benefit Tourism Inititaives - A conceptual oxymoron?" *Tourism Management* **29**(1): 1-18.

Solages, O. d. (1990). Réussites et déconvenues du développement dans le Tiers monde: Esquisse de l'histoire d'un mal-développement. Paris, L'Harmattan.

TDS (2002). "Programme prévisionnel du 1° forum "Villages d'Accueil - Tourisme & Développement Solidaires." Zigla Koulpélé, TDS.

TDS (2002). "La charte du tourisme en Villages d'AccueilT.D.S."

Todorov, T. (1989). Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine. Paris, Seuil.

Urbain, J.-D. (2003). "Le tourisme éthique est peut-être une nouvelle version de la culpabilité de l'Occident." *Le Monde*. Paris.